



## **Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye : Tous au rassemblement le 31 mai à 14h devant la Direction Académique à Avignon, tous en grève le 6 juin !**

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte enseignant ».

« La pseudo-revalorisation » exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur ferait subir, nie la réalité du temps de travail réel des personnels de l'Education Nationale et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts.

**Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre.**

**Le « pacte » est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues :**

- Aucune augmentation substantielle et indiciaire, aucune mesure ne permet de rattraper l'inflation, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère, MAIS un alourdissement de la charge de travail des personnels.
- Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Egalité professionnelle dans notre ministère, où la demande sociale est forte, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes.
- une mise en concurrence de tous qui va fragiliser le fonctionnement des établissements scolaires et des équipes enseignantes.
- Traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle.

**Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le Socle. Nous revendiquons :**

- l'abrogation de la contre-réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !
- le retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- des mesures d'urgence pour : l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières passant par des augmentations indiciaires pour tous les personnels de l'Education Nationale sans contrepartie.
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED
- le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui va supprimer des filières et des postes d'enseignants, qui pourrait provoquer des reconversions forcées et amorcer la privatisation des lycées professionnels via la mise en place d'« un bureau des entreprises ».
- le respect de nos statuts

**Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye :  
c'est toujours NON !**

**Nos organisations FNEC-FP-FO, FSU, Unsa Education, CGT éduc'action appellent les personnels à se réunir pour réaffirmer les revendications le mercredi 31 mai à 14h devant la Direction académique, 49, rue Thiers à Avignon.**

**Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Éducation nationale à être massivement en grève mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !**